

RECRUTE

Par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude)
Ou par voie contractuelle

UN(E) CHARGÉ(E) DE PRODUCTION CULTURELLE
Catégorie A

Placé(e) sous l'autorité du responsable du service Culturel et Patrimoine, vous serez chargé(e) de :

Missions :

- Planification de projet :
 - Analyser et suivre les éléments de production du point de vue technique, administratif et financier ;
 - Identifier les enjeux, les contraintes de production ;
 - Élaborer un calendrier de mise en œuvre de la production ;
 - Faire respecter le calendrier de production de l'œuvre.

- Gestion administrative, juridique et financière :
 - Définir et/ou suivre l'enveloppe budgétaire de la production du projet et en produire un bilan ;
 - Etablir les contrats de cession et d'engagement d'artistes, réaliser les déclarations préalables auprès des sociétés civiles ;
 - Préparer et suivre toutes les étapes liées à la passation des marchés publics liés au projet, le cas échéant ;
 - Rédiger et assurer le suivi des éléments juridiques du projet et le cas échéant en négocier les termes : contrats (auteur, concepteur, réalisateur, comédien, technicien, etc.) ; convention de coproduction et accord de production ;
 - Coordonner des intervenants internes et des prestataires externes : repérage : planification des besoins : logistique, etc.. ;
 - Contrôler les factures, les dépenses pour réaliser un bilan de la production.

- Coordination des moyens logistiques et techniques :
 - Suivre les phases de réalisation de la production ;
 - Coordonner la transmission des informations à tous les intervenants à chaque étape du projet ;
 - Organiser la location du matériel nécessaire à la production ;
 - Participer aux phases opérationnelles (montage, tournage, démontage, fonctionnement).

Profil :

- ✓ Maîtrise de Word, Excel ;
- ✓ Sens du travail en équipe ;
- ✓ Capacité d'adaptation ;
- ✓ Aisance relationnelle ;
- ✓ Discrétion ;
- ✓ Qualité du travail rendu (fiabilité, respect des délais, définition du travail, soin) ;
- ✓ Qualités relationnelles et d'aptitudes au travail ;
- ✓ Faire preuve d'initiative dans l'exercice de ses missions.

Conditions particulières d'exercice :

Agent qui peut être amené à être mobilisé ponctuellement sur les manifestations organisées par la DEH en dehors notamment des horaires de bureau (notamment en soirée et week-end).

Poste à pourvoir rapidement

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV

Au plus tard le *vendredi 14 mai* 2021 à

Monsieur le Maire de LE PORT
B.P 62004
97821 LE PORT CEDEX

Le Port, le **22 AVR 2021**
LE MAIRE



[Signature]
Olivier HOARAU